

Cette journée de formation permettra de mieux cerner les différents degrés de sanctions et recours possibles, de mettre en œuvre sa décision en connaissance de cause, de maîtriser les procédures disciplinaires pour sécuriser les pratiques et éviter les risques de contentieux.

Formatrice

Stéphanie Birotheau, juriste droit social

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser les bases juridiques et étudier la mise en œuvre de ces procédures disciplinaires
- Maîtriser les procédures pour éviter les risques de contentieux à l'aide de modèles et d'exemples concrets

Durée

1 jour (7 heures)

Public concerné

Directeurs, directeurs adjoints, adjoints de direction, responsables ressources humaines

Prérequis

Etre en situation d'encadrement

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel privilégié – possibilité mise en œuvre à distance sous forme de classe virtuelle
- Eléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, échanges entre participants, cas pratiques, exercices

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis à l'entrée : quizz
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra ou inter-établissements

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Matin – (durée 3h30)

Le cadre juridique de la procédure disciplinaire

- Le droit disciplinaire : quelques notions
- Le repérage de la faute, l'objectivation
- Les sanctions prévues par les dispositions légales et conventionnelles

La mise en œuvre de la procédure disciplinaire

- La prise en compte des prescriptions
- La mise à pied à titre conservatoire
- La convocation à un entretien préalable
- L'entretien préalable
- Le délai de réflexion à l'issue de l'entretien préalable

Après-midi – (durée 3h30)

Le choix et la notification de la sanction

- Le choix de la sanction
- La notification de la sanction
- La procédure de licenciement pour faute
- Autres procédures

La procédure de licenciement des salariés protégés

- Le préavis
- Les indemnités de rupture
- Les documents à remettre lors du départ du salarié

Le contentieux prud'homal